



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 27 mars 2024

Abandon de la TET : dans l'attente d'une confirmation définitive

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par l'entremise d'un courrier de son président, a informé hier mardi, vers 17h, le collectif Agissons Solidaires de sa volonté de *retirer le texte* relatif à la TET.

Le Collectif a pris acte de ce courrier et attend que la position du gouvernement, qui devra être également confirmée par le Congrès, s'inscrive dans un cadre légal et juridique nous permettant de transmettre toutes les garanties attendues par les Calédoniens.

Si ces conditions sont rassemblées, le collectif informe que cet abandon de la TET, si confirmé, permettrait la levée du mouvement de contestation entamé jeudi 21 mars ; et ce en plein accord avec le Syndicat des Rouleurs et du BTP, l'association Citoyenne et le collectif des sous-traitants du Nord, parties prenantes de ce mouvement.

Pour autant, le collectif Agissons Solidaires rappelle la vigilance qui demeure la sienne quant à la situation économique de la Nouvelle-Calédonie. Comme le courrier du 25 mars du président du gouvernement y fait référence, les membres du Collectif attendent d'être des acteurs des réflexions à venir tant en termes de relance économique, de plan d'économie, que de concertation quant à d'autres projets de taxes ou quant à la réforme du RUAMM, laquelle nécessite plus que jamais de veiller à la soutenabilité des efforts qui devront être consentis par chacun.

A cette heure, nous informons qu'en attente de la confirmation à laquelle nous faisons référence plus haut, le Collectif maintient son dispositif tel quel, sans le durcir, contrairement à ce qui avait été annoncé dans un communiqué de presse précédent. Les accès aux dépôts de carburant demeurent donc contraints et les opérations de ralentissement mises en place en Brousse demeurent donc actifs, sans autres dispositions.

Nous espérons que tout concourra ce jour à lever les dispositifs en place, au grand soulagement de tous. Cela repose toutefois sur une double assurance préalable : que le gouvernement comme le Congrès valident publiquement l'abandon de la TET.

Contacts presse : Chloé Leroux (+687 97 34 83) et Vincent Nebois (+687 84 54 11)